

DISCOURS D'OUVERTURE DES JTP/GBP

Docteur Patrick GRIGNON, médecin conseiller de Monsieur le Directeur général de la Sécurité Civile et de la gestion des crises

Mes Chers collègues,

C'est avec plaisir que je lance cette deuxième journée de congrès avec un sujet rassembleur et dont une grande partie du travail vous revient.

Comme vous le savez, l'un des objectifs de l'ANISP a toujours été de développer la participation technique et scientifique des infirmiers au sein des 3SM.

Les JNISP ont été conçues il y a 12 ans maintenant pour libérer la parole infirmière et valoriser les pratiques des infirmiers des 3SM conformément aux valeurs de notre association. Après plusieurs années de congrès placés sous un format plus propice aux retours d'expérience et aux partages, mon prédécesseur Cédric HAVARD et son équipe avait décidé d'amorcer une conversion de nos travaux vers l'Évaluation des Pratiques Professionnelles, ces fameuses « EPP ». En 20 ans d'existence et malgré la demande forte des infirmiers pour une harmonisation nationale des pratiques (et tout particulièrement les PISU), jamais nous avons été capables auparavant de proposer un travail en commun digne de ce nom. Cédric et Jérôme MAX ont donc décidé la création des premières Journées Techniques et de Production avec pour objectif de rassembler l'ensemble des composantes des SDIS pour produire des guides de bonnes pratiques sur un même sujet. Ça a été chose faite en 2013 avec le travail puis la sortie des 1ers GBP. Après plus d'un an ½ de travail sous la validation d'un COmité de PIlotage, nous sortions lors des JNISP précédentes nos premiers Guides de Bonnes Pratiques sur les Entretien Infirmiers en Santé en Service et sur le Soutien Sanitaire en Opérations en novembre 2014.

Devant l'intérêt professionnel et la réussite de ces premiers travaux, il a naturellement été décidé par la nouvelle équipe de reprendre le concept. Vous le savez comme moi, les infirmiers ont une très grande capacité de travail et de production au sein des SSSM, ils ont la capacité de rassembler pour faire avancer les compétences des sapeurs-pompiers sans aucun arrivisme. Pour cette mouture 2015-2016 vous avez une nouvelle fois montré votre capacité à avancer ensemble dans un objectif commun.

Nous avons souhaité traiter de l'officier santé au sein des SDIS. La fonction d'officier santé suivant 2 aspects d'une part au sein des salles opérationnelles et d'autre part sur le terrain en appui du commandant des opérations de secours. La fonction d'officier santé est déjà bien présente sur le territoire national mais de façon totalement différente d'un département à un autre. Certains SDIS exploitent cette spécificité opérationnelle à des postes clés de leur organisation opérationnelle alors que pour d'autres, l'officier santé ne fait même pas partie des conversations ni de la culture. Pour mener à bien la réflexion et les travaux sur ces sujets, nous avons sollicité l'aide d'une grande partie d'entre vous, des

experts des 3SM tout comme de la filière incendie-commandement ou des différentes spécialités opérationnelles pour garantir à ces travaux la diversité la plus grande pour élargir et enrichir les échanges et les recommandations. Nous avons proposé à des organisations ou associations du monde des sapeurs-pompiers de faire partie de notre COmité de PILage à savoir l'ANAMNESIS, la SEMSP, la SFMC, l'ENSOSP et la FNSPF. Je tiens à remercier l'ensemble des membres de ce COPIL pour leur participation et les échanges réalisés même si au final nous n'avons réussi à trouver un accord sur l'un des guides et ce malgré la garantie d'un formalisme et d'une méthodologie de travail parfaitement en conformité avec les recommandations de la HAS sur les accords d'experts. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

Tout d'abord, le guide des bonnes pratiques pour l'officier santé en appui des salles opérationnelles. La coordination générale de ce guide de bonne pratique revient au Colonel Lionel Chabert du SDIS 69 en qualité d'expert et à l'infirmier d'encadrement Lionel Monin du SDIS 38 comme chef de projet. Merci à vous pour cette coordination. Cet officier santé, issu du SSSM, peut être médecin infirmier ou même pharmacien. Les recherches réalisées pour mener à bien ce travail montrent bien l'extrême utilité d'un tel officier au sein des structures opérationnelles. Il peut être physiquement présent, et c'est ce qui nous semble le plus adapté, mais également joignable à tout moment pour les plus petites structures. Son rôle est primordial dans les conseils apportés aux officiers de sapeurs-pompiers et chefs de salle, dans le suivi des moyens SSSM et le déclenchement du Soutien Sanitaire Opérationnel, dans l'articulation des plans NOVI, dans les conseils en matière de prévention et même dans le suivi de santé en service. L'ensemble du COmité de PILotage a rendu un avis favorable (sauf pour le moment l'ENSOSP dont nous attendons très prochainement le positionnement mais en qui nous avons confiance pour suivre la validation générale).

Ensuite, sujet beaucoup plus délicat de l'officier santé en appui du Commandant des Opérations de secours. La coordination de ce travail revient au Lt Colonel Jean-Marc Paris du SDIS 76 en qualité d'expert et à l'infirmier d'encadrement Stéphane Jahier du SDIS 76 comme chef de projet. Pour nous, le travail réalisé sur le terrain par cet officier du SSSM est capital. Dans les départements où il est déjà en place, nous avons immédiatement identifié sa plus-value et l'amélioration de la qualité de la prise en compte de la partie sanitaire de l'intervention. Il est, sous l'autorité du Directeur des Secours Médicaux lorsqu'il est présent, et au quotidien un des conseillers santé de ce COS (et j'insiste sur ce point). Les opérations de grande ampleur ou plus modestes ont besoin d'un tel officier pour coordonner la partie sanitaire des interventions permettant au COS d'être plus à même de prendre les bonnes décisions. **L'ensemble des structures du COPIL a souhaité se retirer de ce GBP et donc de ne pas le valider à l'exception de l'ANISP.** Le travail réalisé par les nombreuses personnes ayant collaboré à la rédaction ou à la relecture de ce guide est de très bonne qualité. Le caractère pluridisciplinaire, le formalisme et la méthodologie de travail sur les phases de rédaction et de relecture ont été parfaitement respectés et ce sont bien des experts et des acteurs de terrain qui ont su synthétiser l'état de leur art et de leur réalité opérationnelle dans ce guide.

Malheureusement, le dogme médical extrêmement présent dans les discussions et la peur pour certains de voir perdre un quelconque pouvoir au DSM ou de le voir tout bonnement remplacer à terme par un infirmier, aboutira à la non validation des travaux issus du travail participatif des acteurs de terrain pour des raisons politiques et dogmatiques à tel point que certains diront que valider ce guide, c'est faire prendre le risque de voir disparaître les SSSM de l'opérationnel. L'agitation démagogique de certains a néanmoins abouti à la non signature contagieuse par des structures à forte représentativité médicale qui pour la plupart n'avait pas lu les travaux.

Ce constat d'échec montre la limite parfois très poreuse entre le scientifique et le lobbying corporatisme, l'un servant l'autre et vice et versa au gré des opportunités et des circonstances.

Bien que personnellement très déçu par ce revirement si proche de la ligne d'arrivée par des gens qui n'ont pas couru le marathon, l'ANISP a pris la décision de publier néanmoins ce guide de bonnes pratiques car le travail a été fait et il doit servir ceux qui l'attendaient car il traduit une réalité et un besoin pour beaucoup de SDIS.

Malgré le point négatif de la non validation du GBP sur l'officier santé en appui du COS par les structures partenaires de sa rédaction et de sa relecture, je tiens à mettre en avant un certain nombre de points positifs.

Tout d'abord, nos Services de santé ont besoin de travailler ensemble et ces GBP ont eu la capacité de rassembler et de fédérer des acteurs différents au sein des SDIS. L'ANISP a été de nouveau en capacité de mettre autour d'une même table plusieurs organisations et associations nationales pour partager, échanger des points de vue et des expériences. Je tiens à remercier tout particulièrement la Direction du SDIS de Seine Maritime qui nous a accueilli au sein de son école départementale de St Valéry en Caux près de Rouen pour nos Journées Techniques et de Production fin 2015. Nous avons été en capacité de travailler ensemble en présentiel puis à distance près de 300 experts d'horizon, de monde, de statuts et de SDIS différents.

Ensuite, nous avons réussi à finir ces guides et dans les temps ! Et là je tiens à souligner le travail d'une de mes collaboratrice de l'ombre, que j'aimerais mettre en lumière aujourd'hui (et je ne vous cache pas ma difficulté de le faire tellement elle s'enfuit dès que je parle d'elle), il s'agit de l'infirmière-chef Julie Kaufholz, coordinatrice générale de ce projet. Je pense que comme moi, la plupart des participants à ces GBP ne savaient pas écrire son nom de famille avant le début du travail mais c'est chose acquise au regard des nombreux échanges réalisés tous ces derniers mois. Merci à toi Julie pour cette pugnacité et ce travail colossal que tu as réalisé pendant plusieurs mois à la suite. Il a fallu entretenir les contacts à distance, rappeler les retardataires, motiver les septiques et surtout respecter la méthodologie contraignante de la Haute Autorité de Santé.

Certains viendront trouver dans ces travaux un référentiel professionnel pour appuyer des projets locaux, certains y verront un état de l'art national sur ces deux thèmes pour faire évoluer et évaluer leurs pratiques locales mais surtout, nous avons enfin des recommandations planchers d'experts de multiples horizons pour harmoniser nos pratiques sur l'activité de l'officier santé.

La production technique et scientifique a donc été une nouvelle fois possible pour nos 3SM avec le soutien de la filière incendie-commandement et le tout à grande échelle. Merci à vous tous pour ce travail et très probablement à l'année prochaine pour le début d'autres travaux sur de futurs guides de bonnes pratiques.

Je propose donc aux deux chefs de projet de bien vouloir remettre les deux guides de bonnes pratiques au Dr Grignon, médecin conseiller de Monsieur Le Préfet de la DGSCGC, qui n'a pu être présent avec nous ce jour. A l'issue de cette remise, je vous laisse la parole Docteur.

Je vous remercie de votre attention